



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Lois

Question écrite n° 122137

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la mise en oeuvre de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière. En effet, il semblerait que les décrets d'application des articles 4 alinéa 5, 34 alinéa 1er, 65 alinéa 3, 88 alinéa 2, 93 alinéa 2, 106, 107, 111 alinéa 18, et 128 de ce texte, n'aient pas encore été adoptés à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122137

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3667